

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 10 AVRIL 2018 À 18 HEURES 30

N° DEL2018_049 : ORGANISATION 2ÈME ÉDITION FERMES EN VILLE

L'an deux mille dix huit, le dix avril

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 10 avril 2018 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Madame Anne-Marie ROSÉ

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Fabien LACOSTE, Dominique SANCHEZ, Odile LACAZE, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Sarah LAURENS, Michel FRANQUES, Gisèle DEDIEU, Bruno LAILHEUGUE, Sylvie BASCOUL-VIALARD, Jean-Michel BOUAT, Geneviève PEREZ, Michèle BARRAU-SARTRES, Enrico SPATARO, Elodie NADJAR, Frédéric CABROLIER, Pierre DOAT, Najat DELPEYRAT, Eric GUILLAUMIN, Delphine DESHAIES-GALINIE, Christian CHAMAYOU, Jacques ROYER, Gérard POUJADE, Francis SALABERT, Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Michel TREBOSC, Jean-Paul RAYNAUD, Blandine THUEL, Céline TAFELSKI, Jean-François ROCHEDREUX, Bruno CRUSEL, Pascal PRAGNERE, Joëlle VILLENEUVE, Yves CHAPRON

Membres présents non votants : Monsieur,
Philippe GRANIER

Membres excusés : Mesdames, messieurs,
Philippe BONNECARRERE (pouvoir à Muriel ROQUES-ETIENNE), Emmanuelle PIERRY (pouvoir à Francis SALABERT), Dominique MAS (pouvoir à Pascal PRAGNERE), Naïma MARENGO (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Steve JACKSON (pouvoir à Bruno LAILHEUGUE), Patrick BETEILLE (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Michel MARTY (pouvoir à Joëlle VILLENEUVE), Marie-Louise AT (pouvoir à Michel FRANQUES), Laurence PUJOL (pouvoir à Gisèle DEDIEU), Louis BARRET (pouvoir à Michèle BARRAU-SARTRES)

Votants : 48

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 10 AVRIL 2018

N° DEL2018_049 : ORGANISATION 2ÈME ÉDITION FERMES EN VILLE

Pilote : Développement économique, enseignement supérieur, recherche

Monsieur Bruno LAILHEUGUE, rapporteur,

Les consommateurs sont en demande croissante de produits de terroirs, d'aliments bio et de produits locaux, et les modes de commercialisation associés à cette évolution offrent des débouchés nouveaux aux producteurs.

Cela contribue au développement d'une consommation durable et responsable, au maintien d'une agriculture périurbaine et à la promotion de pratiques favorables à l'environnement.

A partir de ce constat, la communauté d'agglomération a organisé en octobre 2016 l'événement Fermes en ville sur le campus de Fonlabour, en partenariat avec la Chambre d'agriculture et l'Établissement agro-environnemental du Tarn.

Cette 1ère édition a rencontré un franc succès puisque près de 1800 entrées ont été comptabilisées sur la seule journée du dimanche 16 octobre 2016. Ce bilan positif a été partagé unanimement par l'ensemble des partenaires de l'événement.

Il est ainsi proposé de reconduire Fermes en ville en 2018.

L'événement sera piloté par l'Agglomération, en partenariat avec la Chambre d'agriculture et le Lycée Fonlabour et sera accueilli sur le campus de Fonlabour le dimanche 14 octobre 2018, en clôture de la Semaine du goût.

Cette manifestation permettra la vente, mais plus qu'un marché agricole, elle se fixe comme objectif de mettre en lumière tous les lieux de contacts entre producteurs et consommateurs (vente directe sur marchés hebdomadaires, AMAP, drive...).

Plusieurs animations seront proposées aux familles et citoyens sur la journée :

- une mini-ferme avec démonstrations ;
- des ateliers culinaires avec interactions du public (un partenariat sera recherché avec le CFA de Cunac) ;
- un atelier de tri des bio-déchets/ lutte contre le gaspillage alimentaire ;
- une initiation à la dégustation des vins ;
- des animations à destination des enfants (course de tracteurs à pédale, balade à poney, photo sur tracteur...) ;
- des dégustations de produits locaux par les visiteurs ;
- des baptêmes en Montgolfière ;

Pour cette édition, l'offre de restauration sur site sera renforcée (assiettes fermières).

En complément des animations, un volet pédagogique sera mis en œuvre avec les écoles des communes qui le souhaiteront pour initier un travail en classe ou en activités périscolaires autour des produits du terroir, et en lien avec la Semaine du goût qui précèdera (du 8 au 14 octobre). Les travaux pourront être ensuite exposés sur Fermes en ville le dimanche.

Il est convenu entre les organisateurs que les missions soient réparties de la façon suivante:

- Communauté d'agglomération (pilote de l'événement): Coordination globale, gestion administrative et communication/promotion de l'événement
- Chambre d'agriculture : suivi et vérification des inscriptions des producteurs, participation au programme d'animations

- Lycée Fonlabour : accueil de l'événement sur le campus, mise à disposition de moyens techniques, mobilisation d'une classe de BTS en amont et le 14 octobre

Au-delà de la mise à disposition du site et de moyens techniques alloués et compte-tenu du besoin en personnel sur l'événement, la direction de l'établissement Fonlabour a souhaité impliquer les élèves d'une classe de BTS à l'organisation de la manifestation.

Ainsi, en accord avec les enseignants, 25 élèves viendront soutenir les organisateurs dans le bon déroulement de l'événement.

En contrepartie, la communauté d'agglomération procédera à l'attribution d'une subvention de 1100 euros à l'association des parents d'élèves, afin de consolider le budget alloué au voyage d'études de la classe concernée.

Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis favorable du bureau communautaire du 27 mars 2018,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE l'organisation de la 2ème édition de «Fermes en Ville».

APPROUVE le versement d'une subvention de 1 100 euros à l'association Parents d'élèves de Fonlabour.

APPROUVE la convention de partenariat ci-jointe et autorise la présidente ou son représentant à la signer.

DIT que les crédits relatifs à l'organisation de cet événement sont prévus au budget de l'exercice en cours.

Pour extrait conforme,
Fait le 10 avril 2018,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL